

Genève, le 21 octobre 2009

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir d'inviter votre parlement à prendre part au séminaire régional sur la Contribution des parlements à l'établissement d'une paix durable dans la région élargie des Grands Lacs, qui sera accueilli par l'Assemblée nationale du Kenya du 7 au 9 décembre 2009. Ce séminaire se déroulera au Centre de Conférence international Kenyatta à Nairobi, à l'initiative conjointe de l'Assemblée nationale du Kenya, de l'Union interparlementaire et du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF).

Au cours des 20 dernières années, la région des Grands Lacs a été le théâtre de conflits généralisés, source de souffrance et de dévastation. Comme le montrent de nombreux indices, la région semble désormais sur la voie de la paix, en partie grâce à un raffermissement de l'action concertée des dirigeants africains pour promouvoir la paix et la stabilité. En 2004, onze pays ont établi, avec la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (ICGLR), un forum sur la résolution des conflits armés, le maintien de la paix et de la sécurité et l'appui à la reconstruction en sortie de conflit. En 2006, ces pays ont conclu un Pacte sur la stabilité, la sécurité et le développement, dans un effort concerté pour s'attaquer aux causes profondes des conflits dans la région des Grands Lacs et pour poser les fondations d'une paix et d'un développement durables.

Les onze Parlements des pays participant à l'ICGLR ont une contribution essentielle à apporter pour que soient véritablement respectés l'esprit et les engagements issus de cette initiative et d'autres actions régionales et internationales. Ce séminaire vise à favoriser une meilleure compréhension de la tâche qui incombe aux parlements en la matière. L'objectif est de créer une dynamique en faveur d'une plus grande supervision parlementaire du secteur de la sécurité aux niveaux national et régional, et de promouvoir la coopération entre les parlements sur les questions de sécurité.

Vous trouverez en pièces jointes une note d'information sur le séminaire, le programme provisoire, un formulaire d'inscription et un formulaire de réservation d'hôtel. Tous les parlements des pays prenant part à l'ICGLR, et notamment le vôtre, sont invités à envoyer une délégation de six personnes maximum, composée de membres des commissions sur la sécurité et la défense et de membres du personnel parlementaire

attaché à ces commissions. Comme c'est l'usage à l'UIP, les délégations assumeront leurs propres frais de participation. Le Parlement du pays d'accueil recevra les délégations à l'aéroport et leur apportera une assistance pour les réservations d'hôtel.

Les questions à l'ordre du jour seront présentées par des parlementaires et des experts du domaine de la sécurité. Des services d'interprétation seront assurés d'anglais en français et de français en anglais, et les documents officiels seront disponibles dans ces deux langues. Le débat sera privilégié et un temps suffisant sera prévu pour permettre les échanges d'opinions.

Dans l'espoir que votre parlement participera à ce séminaire, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

M. Kenneth Marende Président

Assemblée nationale du Kenya

Anders B. Johnsson Secrétaire général Union interparlementaire

P.J.: Programme provisoire
Note d'information
Formulaire d'inscription
Formulaire de réservation de chambre d'hôtel